

Lausanne

24 Heures
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.chMedienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 33654
Erscheinungsweise: 6x wöchentlichSeite: 2
Fläche: 20'677 mm²

Une modernisation pragmatique de l'armée?

L'invité

Denis Froidevaux

Président de la Société suisse des officiers



Au terme de la procédure de consultation sur le projet du Conseil fédéral visant au développement de l'armée (DEVA), aucune surprise n'est à signaler. D'aucuns estiment que le projet ne va pas assez loin en termes de réduction des moyens, et d'autres, qu'il va trop loin.

C'est une constante dans ce pays: à chaque réforme de notre principal outil sécuritaire, il est impossible de rassembler une large majorité autour d'un dénominateur commun. C'est le traditionnel bal des modernistes contre les conservateurs. On pourrait qualifier cela de syndrome de la cavalerie, tant la suppression de celle-ci avait, en 1973, déchainé les passions, alors que l'évidence était bien là.

Va-t-on au-devant d'un nouveau psychodrame de ce type et d'un référendum contre le projet DEVA?

Nul ne peut répondre à cette question à ce stade. Tout dépendra de la version corrigée qui sera présentée aux Chambres fédérales, en principe dans le courant de 2014. Il semble pourtant que, sous réserve du gommage de certains défauts, comme la durée des cours de répétition à deux semaines, le projet DEVA devrait être mené à son terme, car il présente plus d'avantages que d'inconvénients.

Ce projet prend en compte avec pragmatisme la réalité des menaces et l'environnement politique, social et financier. On peut toujours imaginer plus grand, plus cher, plus fort, encore faut-il avoir une chance de passer le cap du parlement! Or, avec un effectif réel

de 100 000 hommes et un budget de 5 milliards, il appert que l'on est au plafond de ce que le parlement est susceptible d'accepter.

A mes yeux, une des questions centrales de ce projet réside dans le maintien ou non de la raison d'être de l'armée, soit la capacité à assurer la défense du pays. Il est difficile de répondre de manière définitive, mais au vu des moyens restants, et sous réserve de leur modernisation à court terme, la réponse pourrait être oui.

Encore faut-il disposer d'une définition moderne de la défense! Pour moi, celle-ci est l'acte, compétence exclusive de l'Etat, visant à préserver

«Il est impératif de donner une image claire de ce que l'on entend par défense en 2014»

notre souveraineté, notre indépendance et notre liberté, que ce soit au sol, dans les airs ou dans le cyberspace, et cela en tout temps et en tout lieu. On est loin, très loin, de la notion de défense territoriale sur la frontière politique de notre pays.

Aussi, il est impératif de donner à notre population une image claire de ce que l'on entend par menaces et par défense en 2014, comme il faut démontrer que le modèle DEVA respecte cette mission. Il faut procéder rapidement, parce que, s'il y a référendum contre ce projet, on verra alors à nouveau le mariage de la carpe et du lapin pour l'enterrer, et ce serait un bien triste spectacle, avec, au final, la probabilité de n'avoir qu'un perdant: la sécurité de notre pays. Car on ne fait pas l'armée dont on a envie, mais celle dont on a besoin.